



DEPARTMENT OF EXTERNAL AFFAIRS
MINISTÈRE DES AFFAIRES EXTÉRIEURES

communiqué

No:
No.: 83

DIFFUSION: POUR DIFFUSION IMMÉDIATE
RELEASE: LE 26 OCTOBRE 1979

PROCÈS DE DISSIDENTS TCHÉCOSLOVAQUES

Voici le texte du message envoyé aujourd'hui par le Secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures, Flora MacDonald, à M. Bohuslav Chnoupek, ministre des Affaires étrangères de la République socialiste de Tchécoslovaquie.

"Monsieur le Ministre,

Je tiens à vous informer que le 25 octobre, la Chambre des communes du Canada a adopté à l'unanimité une motion exprimant sa très grande inquiétude face au procès des membres du Comité de défense des personnes injustement persécutées qui s'est terminé à Prague le 23 octobre. Je tiens également à vous dire que je suis profondément touchée par cette question.

Comme les activités des accusés sont liées aux accords d'Helsinki, je tiens à exprimer l'espoir que le Gouvernement de la République socialiste de Tchécoslovaquie reverra les décisions du tribunal, compte tenu des engagements auxquels ont souscrit nos pays respectifs aux termes des dispositions de l'Acte final d'Helsinki.

Le secrétaire d'Etat
aux Affaires extérieures,
Flora MacDonald"

L'on noterez que le texte d'une motion antérieure adoptée par la Chambre des communes le 22 octobre au sujet du procès des membres du Comité de défense des personnes injustement persécutées, a déjà été transmis aux autorités tchécoslovaques.